

# 161<sup>e</sup> séance

## Annexes

### DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de M. Claude Bodin, une proposition de loi tendant à protéger les droits des parents ayant assuré l'éducation de leurs enfants en cas de divorce ou de veuvage.

Cette proposition de loi, n° 898, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de M. Alain Moyne-Bressand, une proposition de loi tendant à exonérer les malades atteints d'une affection de longue durée de payer une franchise médicale.

Cette proposition de loi, n° 899, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de M. Jean-Michel Ferrand, une proposition de loi visant à instituer un crédit d'impôt correspondant aux cotisations d'assurance complémentaire santé versées par les retraités.

Cette proposition de loi, n° 900, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de M. Jean-Michel Ferrand, une proposition de loi visant à supprimer la journée de solidarité et à affecter à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie le produit des amendes résultant des contrôles de vitesse par radars fixes automatiques.

Cette proposition de loi, n° 901, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de M. Philippe Vitel, une proposition de loi relative à la représentation du conseil général au sein des établissements publics de coopération intercommunale.

Cette proposition de loi, n° 902, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de M. Michel Hunault, une proposition de loi visant à instituer une taxe sur les ventes d'armes au profit de l'Agence française de développement.

Cette proposition de loi, n° 903, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de Mme Marie-Jo Zimmermann, une proposition de loi tendant à instaurer un vote unique pour les élections cantonales et régionales par le biais d'un scrutin proportionnel avec obligation de parité dans le cadre de l'arrondissement.

Cette proposition de loi, n° 904, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

### DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mai 2008, de M. le Premier ministre, en application de l'article L.O. 111-10-1 du code de la sécurité sociale, le rapport sur l'état semestriel arrêté au 31 décembre 2007 des sommes restant dues par l'État aux régimes obligatoires de base de sécurité sociale.

### ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 20 mai 2008)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 20 mai 2008 au jeudi 5 juin 2008 inclus a été ainsi fixé :

#### Mardi 20 mai 2008 :

Le matin, à 9 h 30 :

Proposition de loi relative au mode d'élection du Sénat (nos 851, 884).

(Séance d'initiative parlementaire)

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés (n° 891).

Le soir, à 21 h 30 :

Discussion du projet de loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République (n<sup>os</sup> 820-881-883-890-892).

**Mercredi 21 mai 2008 :**

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion du projet de loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République (n<sup>os</sup> 820-881-883-890-892).

**Judi 22 mai 2008 :**

Le matin, à 9 h 30 :

Proposition de loi relative au pluralisme dans les médias et à la prise en compte du temps de parole du Président de la République (n<sup>os</sup> 852-885).

(Séance d'initiative parlementaire)

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République (n<sup>os</sup> 820-881-883-890-892).

**Vendredi 23 mai 2008 :**

Le matin, à 9 h 30, l'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République (n<sup>os</sup> 820-881-883-890-892).

Éventuellement, **lundi 26 mai 2008 :**

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République (n<sup>os</sup> 820-881-883-890-892).

**Mardi 27 mai 2008 :**

Le matin, à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Explications de vote et vote par scrutin public sur le projet de loi de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République (n<sup>os</sup> 820-881-883-890-892) ;

Discussion du projet de loi de modernisation de l'économie (n<sup>os</sup> 842-895).

**Mercredi 28 mai 2008 :**

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de l'économie (n<sup>os</sup> 842-895).

**Judi 29 mai 2008 :**

Le matin, à 9 h 30, l'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de l'économie (n<sup>os</sup> 842-895).

**Mardi 3 juin 2008 :**

Le matin, à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de l'économie (n<sup>os</sup> 842-895).

**Mercredi 4 juin 2008 :**

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de l'économie (n<sup>os</sup> 842-895).

**Judi 5 juin 2008 :**

Le matin, à 9 h 30, l'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi portant modernisation du marché du travail ;

Éventuellement, suite de la discussion du projet de loi de modernisation de l'économie (n<sup>os</sup> 842-895).

## TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

### Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

### Communications du 16 mai 2008

E 3864. – Proposition de règlement du Conseil abrogeant le règlement (CE) n<sup>o</sup> 752/2007 du Conseil du 30 mai 2007 relatif à l'administration de certaines restrictions à l'importation de certains produits sidérurgiques en provenance d'Ukraine (COM [2008] 0302 final).

E 3865. – Proposition de règlement du Conseil concernant certaines procédures d'application de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Bosnie-et-Herzégovine, d'autre part, ainsi que de l'accord intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et la Bosnie et Herzégovine, d'autre part (COM [2008] 0184 final).

E 3866. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE, Euratom) n<sup>o</sup> 1150/2000 portant application de la décision 2000/597/CE, Euratom relative au système des ressources propres des Communautés (COM [2008] 0223 final).

# ANALYSE DES SCRUTINS

## 161<sup>e</sup> séance

### SCRUTIN n° 111

*sur la question préalable opposée par M. Ayrault au projet de loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la Vème République.*

Nombre de votants .....	377
Nombre de suffrages exprimés .....	376
Majorité absolue.....	189
Pour l'adoption.....	134
Contre.....	242

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

### ANALYSE DU SCRUTIN

#### Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (316) :

*Contre* : 222 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

*Non-votant* : M. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale).

#### Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (205) :

*Pour* : 128 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

*Contre* : 1. – Mme Geneviève Fioraso.

*Abstention* : 1. – M. Paul Giacobbi.

#### Groupe Gauche démocrate et républicaine (24) :

*Pour* : 5 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

#### Groupe Nouveau Centre (22) :

*Contre* : 18 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

#### Non-inscrits (8) :

*Pour* : 1. – M. François Bayrou.

*Contre* : 1. – M. Dominique Souchet.

#### Mise au point au sujet du présent scrutin

*(sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)*

Mme Geneviève Fioraso, qui était présente au moment du scrutin ou qui avait délégué son droit de vote a fait savoir qu'elle avait voulu voter «pour».





